

SUD se fâche contre «l'exploitation» des réfugiés

BUS - Le syndicat critique fortement la convention signée entre les Transports publics de la région lausannoise et la fondation qui s'occupe des demandeurs d'asile.

«Dumping salarial, exploitation de personnes au statut précaire»? c'est ainsi que la fédération syndicale SUD voit le travail qui est confié dès aujourd'hui aux requérants d'asile dans les bus (24 heures du 28 avril) des Transports publics de la région lausannoise (TL), grâce à un accord avec la Fareas, la fondation qui gère l'accueil de ces requérants dans le canton de Vaud.

Les nettoyeurs interviennent de jour, en montant dans les bus à l'arrêt à Saint-François. Ils doivent enlever les débris divers qui peuvent se trouver à l'intérieur du véhicule. Pour ce travail, ils reçoivent un montant de 300 francs par mois (20 heures par semaine), qui vient s'ajouter au forfait d'assistance versé par la Fareas. Pour le nettoyage plus conséquent des bus (carrosserie, châssis), les TL font appel à une entreprise, le soir.

«Un petit calcul montre que cela représente un peu plus de trois francs de l'heure, s'énerve Aristides Pedraza, secrétaire syndical SUD. Il existe une convention collective de travail dans le domaine du nettoyage, qui stipule un salaire horaire de 16 francs 50, pour un début! Et ces personnes devraient avoir un contrat, fût-ce à durée déterminée. Quand en plus on parle de leur redonner une dignité? nous pourrions attaquer les TL et la Fareas auprès des prud'hommes ou d'une autre instance compétente. »

«Nous avons signé une convention avec les TL qui parle de travaux d'utilité publique, comme c'est le cas des travaux entrepris pour la commune de Bex, par exemple, réagit Emmanuelle Marendaz Colle, chargé de communication de la Fareas. A notre avis, il n'y a pas de concurrence, parce les TL n'ont pas vraiment besoin de genre de prestation, ils ne confieraient pas ce travail à quelqu'un d'autre. Pour les requérants, tous volontaires, c'est l'opportunité de nouer des contacts, de viser peut-être un jour, si leur demande est acceptée, un emploi ailleurs. Je trouve douteux qu'un syndicat défendant les requérants d'asile se batte contre ça. »

JÉRÔME DUCRET